

Editorial

Parentel écoute...

Pléonasme ?

Un rappel plutôt, accompagné d'un élargissement du champ. Outre le service d'écoute des parents et le service de recherche et de formation, Parentel ouvre sa réflexion et son champ d'action pour tenter de répondre au plus près à des demandes des familles et des travailleurs médicaux et sociaux. Sans prétention, Parentel s'attache à rester dans le cadre de sa première mission d'écoute de la parentalité et de prévention des troubles familiaux.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire le 28 septembre 2006, vous avez participé à la validation des nouveaux statuts qui permettent à l'association d'élargir son projet initial : **« l'association a pour objet de mener des réflexions et des actions pour la prévention des troubles familiaux et sociaux. Outre ses actions en faveur des parents, elle se préoccupe des relations familiales et intergénérationnelles ».**

C'est ainsi que Parentel a ouvert un service d'écoute téléphonique à la disposition des jeunes de 12 à 25 ans. Parentel propose ce service baptisé « PASAJ » depuis novembre 2006, en respectant les principes fondamentaux qu'elle s'est fixée : l'ouverture à tous, la non stigmatisation et l'anonymat. Ce service devra s'inscrire dans le réseau d'aide aux jeunes qui se dessine dans le département.

Dans un même temps, Parentel poursuit sa mission de prévention des troubles familiaux dans un autre intervalle de générations. Nombre de parents ont à faire face aux questions liées à l'évolution de leurs propres parents, questions susceptibles d'agir sur l'équilibre de la vie familiale. Travaillant avec d'autres partenaires, Parentel est sensible et participe au traitement de ces situations.

Donc oui Parentel écoute. Pour autant l'association veille à ne pas devenir interventionniste, à ne pas envahir la scène des actions de prévention pour la famille dans le département. L'association observe et écoute les personnes concernées sur le terrain, réfléchit à des initiatives et lance des expérimentations. Elle s'efforce aussi d'alimenter des liens avec d'autres acteurs de terrain dans ce domaine car elle sait qu'elle n'a pas le monopole du souci de la société.

C'est dans cet état d'esprit que nous accueillerons tout retour critique ou proposition de la part des adhérents mais aussi des utilisateurs de Parentel.

Marina Boursier
Présidente

NB : Assemblée Générale de l'association le 28 juin 2007

Vie de l'Association

Changement de président

François Villard a quitté la présidence de l'association au début de cette année 2007 et a été remplacé par Marina Boursier.

Naissance de PASAJ

Un nouveau Service à destination des adolescents a vu le jour dans le cadre de la réflexion départementale sur la prévention de la souffrance psychique chez les jeunes. Cette réflexion a également conduit à la naissance d'un PAEJ à Carhaix (Oxyjeunes) et en Cornouaille, ainsi que d'une Maison des Adolescents dans le cadre du CHU de Brest.

Site internet

L'association s'est dotée d'un site internet pour rendre plus accessible l'information concernant l'ensemble des activités des différents services de Parentel : www.parentel.org

Conseils d'administration

Ils ont lieu une fois par mois entre 12h et 14h. Les prochaines dates sont : le lundi 14 mai et le lundi 11 juin. Il est possible de participer, en tant qu'invité, à un conseil d'administration.

Rendez-vous

- REAAP : réunion des acteurs à Scaër (jeudi 29 mars et jeudi 26 avril)
- Périnatalité : réunion du Comité de pilotage à la clinique St Michel Ste Anne à Quimper (mercredi 18 avril)
- Réseau de prévention Cornouaille : réunion à Quimper (jeudi 19 avril et lundi 21 mai)
- Maison des Adolescents : présentation par le CHU (mardi 15 mai)
- Colloque : participation aux Assises de la psychiatrie médico-sociale (30, 31 mai et 1^{er} juin)
- Conseil Scientifique de la FNEPE (8 juin)
- Radio Bleue Breiz Izel Participation mensuelle de Parentel à l'émission Ligne Directe (16 mai et 20 juin)

Projets

✎ Dispositif de Réussite Educative à Brest

La ville de Brest s'est engagée dans la mise en œuvre d'un dispositif de Réussite Educative mené dans le cadre de son PEL. Parentel a été sollicité en tant qu'« institution ressource » pour accueillir et accompagner les parents demandeurs d'aide dans ce cadre-là, ainsi que pour soutenir les professionnels et les bénévoles impliqués à ce titre auprès des enfants et de leurs parents.

✎ Les parents adoptifs

La permanence téléphonique de Parentel ne manque pas d'être sollicitée par des parents dont la situation peut se distinguer du fait que l'enfant dont ils parlent a été adopté. Les associations militant à propos de la question de l'adoption (EFA, Pétales, Orchidées, etc.) ont interpellé Parentel quant à sa capacité à répondre aux demandes d'aide spécifiques des familles adoptives en complémentarité avec les services du Conseil Général. Cela a conduit à élaborer tout particulièrement avec EFA un protocole de coopération par lequel Parentel confirme l'attention particulière qu'il accorde à la demande d'aide des parents adoptifs (entretiens, conférence publique, *Avis des Parents*, etc.)

Activités des services

Le Service Ecoute Parents

Rapport d'activité : Remis aux institutions qui subventionnent le Service, le rapport d'activité rend compte de l'analyse qualitative et quantitative de l'activité d'aide à la parentalité pratiquée dans le Finistère. Il témoignera ainsi de la constance des sollicitations des parents tant par téléphone, qu'à l'occasion des entretiens ou des réunions de parents.

L'avis des parents : Tous les mois, des parents se réunissent dans les locaux de Parentel Brest pour discuter avec un psychologue du service autour des questions d'actualité concernant l'éducation des enfants.

Rendez-vous : 15 mai (Fêtes et risques à l'adolescence, 19 juin (la question des origines)

Les entretiens : à Brest, Quimper et Morlaix, ils permettent à de nombreux parents, individuellement ou en couple, de réfléchir à l'éducation des enfants et aux difficultés qu'ils rencontrent, chemin faisant.

L'Unité de Recherche et de Formation sur la Parentalité

Les Carnets de Parentel : Le N° 26 de la revue vient de sortir sous le titre « **Les enfants sont-ils violents ?** » (Ed. Deliou) Les textes, réunis par Irène Ménat, psychologue à Parentel, prennent en compte dans une dimension pluridisciplinaire, la question de la violence des enfants. Avec les contributions de Simone Sausse, Albert Ciccone, Maria Squillante, etc. Ce sera également l'occasion d'inaugurer une nouvelle formule d'édition.

Formations pour les REAAP : Parentel est sollicité de longue date pour intervenir auprès des professionnels, bénévoles et parents réunis dans le cadre des REAAP. Il s'agit pour les départements qui nous sollicitent (Mayenne, Gironde, Pyrénées, etc.) d'apporter aux acteurs locaux des éléments conceptuels sur la parentalité et l'évolution de la famille, de favoriser la réflexion sur les pratiques mises en place et d'accompagner le développement et l'animation des réseaux.

Le Service Accueil Jeunes - PASAJ

Permanence : elle a lieu tous les soirs, sauf le samedi, entre 20h et 23h. Les appels, mails et textos parviennent de tout le département 24h/24 au service et sont traités dans les 24h, sauf le samedi. Les quelques dizaines de sollicitations confirment la pertinence de l'idée initiale. Les jeunes apprécient particulièrement l'utilisation des SMS ou des emails pour parler de leur mal-être, pour poser les questions qui les préoccupent sur la santé, les relations parents/adolescents, la vie amoureuse, etc.

Actions collectives : elles ont commencé en réponse à des sollicitations d'établissements scolaires (l'EREA à Quimper, le lycée Tristan Corbières à Morlaix, le lycée St Joseph à Concarneau, etc.) ou d'équipements socio-culturels (la MPT de Landerneau, par ex.)

Projet de site internet : l'équipe de PASAJ réfléchit actuellement sur la mise en place d'un site internet comme autre manière de soutenir l'expression de l'expérience adolescente.

Coordonnées : pasaj29@orange.fr – 02 98 43 10 20 – 06 32 98 22 07

Conseil d'Administration : Marina Boursier, présidente ; Christiane LEBRETON, trésorière ; Danièle QUEOURON, secrétaire ; François Villard, secrétaire adjoint ; Monsieur JOSSELIN, Mesdames GRALL et BACHER, membres

Direction : Daniel COUM

PARENTEL 4 rue Colonel Fonferrier 29200 BREST

Tél. 02 98 43 62 51 - Fax 02 98 43 63 12 - E-mail : parentel@wanadoo.fr - Web : parentel.org